

Solidarité avec Michel Beurier

Une condamnation inacceptable !

Le verdict est tombé le 22 mars : 2 mois de prison avec sursis et 3000 F d'amende. Au-delà des réquisitions de l'avocat général, malgré la mobilisation, après un procès au cours duquel les faits eux-mêmes n'ont pas été établis avec la plus grande clarté ... Dans un communiqué du 22 mars, Bernard Thibault souligne : « C'est une injustice qui frappe toute la CGT et l'ensemble des citoyens ! (...) Michel Beurier vient d'être condamné par une décision partisane destinée à faire payer l'engagement de la CGT en faveur de la régularisation des sans-papiers qui en ont fait la demande. (...) L'engagement de Michel aux côtés des plus démunis est ainsi assimilé par la justice au délit des trafiquants de main-d'oeuvre clandestine, qui devaient être les seuls condamnables, d'après la loi Chevènement. »

S'il en était besoin, il suffirait de lire le « commentaire » de National Hebdo sur le procès de Michel Beurier pour être convaincu de la nécessité de riposter face à cette atteinte manifeste à l'action syndicale.

Un collectif de soutien a été créé au sein de la CGT pour que Michel Beurier obtienne justice. (L'Humanité du 30.03.99). Le 1^{er} mai sera aussi l'occasion de manifester de nouveau pour sa relaxe.

Retour sur le procès

Le 08 mars dernier, Michel Beurier, Secrétaire de L'Union Départementale (UD) CGT du Puy de Dôme, comparait devant le Tribunal correctionnel de Clermont-Ferrand pour « violence sur un fonctionnaire de police dans l'exercice de ses fonctions » et « aide au séjour irrégulier d'un étranger ». Peine encourue : une peine de prison de 5 ans et 200 000 F d'amende.

« Faits tenus et versions contradictoires » souligne Béatrice Bantman dans Libération du 09/03. Le 21 août 1998, Idrissa Bieng, sans-papier sénégalais, est jugé au Tribunal administratif de Clermont-Ferrand. Dans la salle, des représentants du Collectif de soutien aux sans-papiers, dont des militants de la LDH et de la CGT. A la fin de l'audience, au cours d'une bousculade, Idrissa Bieng réussit à s'enfuir.

Selon l'accusation, Michel Beurier aurait facilité sa fuite en blessant volontairement un policier. Mais les versions des témoins sont nombreuses et variées... « même les deux policiers chargés de l'escorte d'Idrissa Bieng ne parviennent pas à accorder leurs violons » (Libération du 09.03). Suite Page 2

Edito

La crise entre les deux FN bat son plein : coups tor-dus, blocage des comptes bancaires, menaces en tout genre, démission de Le Chevallier... tout cela amène à un affaiblissement provisoire du camp fasciste dont nous pouvons nous réjouir. Pas trop quand même. La concurrence qu'ils se livrent peut les amener à des surenchères pas seulement verbales. L'agressivité des mégrétistes sur certains marchés parisiens en est un indice.

La défaite électorale du FN lepéniste à Aubagne est certes une bonne nouvelle, mais ne doit pas aveugler. Les mégrétistes tissent leur toile patiemment en direction de la partie de la droite qu'ils jugent malléable, comme le montre leur appel immédiat à voter D.L. au 2^{ème} tour d'Aubagne. Mégrét, lui même, recommence sa tournée « sociale ». Le 10 Février au dépôt d'autobus de Grenoble, le 11 dans les quartiers « difficiles » de Toulouse, plus récemment à Camembert pour célébrer les terroirs de France contre le « mondialisme », et dernièrement aux Chantiers Navals de Lorient. A chaque fois il fut accueilli par des manifestations hostiles vigoureuses, preuve que la vigilance demeure.

Nul doute que le 1er Mai, à l'approche des élections européennes, sera l'occasion pour les frères ennemis du fascisme de montrer leur volonté d'occuper le terrain social.

La crise et l'exclusion sociale qui, depuis quinze ans, ont nourri la progression du FN, perdurent, et les idées fascistes et racistes ont gangrené une partie de la société. Les syndicalistes antifascistes veilleront donc à ce que cette journée de mobilisation et de solidarité soit aussi sous le signe de la lutte unitaire et déterminée contre le fascisme, le racisme et toutes les discriminations

Sommaire

- P. 1 Le procès et la condamnation de M. Beurier
- P. 2 Le FN et les chômeurs
- P. 3 Initiatives syndicales
- P. 4 Brèves, contact, abonnement

Le Procureur de la République a requis « une peine d'amende significative ».

Depuis la mise en examen de Michel Beurier, le soutien a été largement unitaire: une pétition inter-syndicale soutenue par des personnalités a recueilli des milliers de signatures (voir les articles dans ISA d'octobre 98 et mars 99).

Le 8 mars, de très nombreuses personnalités avaient tenu à faire le déplacement dans la capitale auvergnate. Ces dirigeants d'organisations ont pris la parole, avant que le défilé ne s'ébranle, pour dire les raisons de leur présence.

Annick Coupé, de Sud-PTT, estime que « *le dossier des sans papiers n'est pas fermé* » comme le voudrait le gouvernement.

Mouloud Aounit du Mrap, explique que « *ce procès est une injustice nationale* » lorsque « *ceux qui tendent la main aux gens qui sont dans les oubliettes de la République sont poursuivis* ».

Dominique Noguères, de la Ligue des droits de l'homme, dit « *qu'on veut empêcher les associations et les syndicats d'apporter leur soutien à des gens en difficulté* ».

Pour la CFDT, Gérard Lenoir, responsable régional, prévient que « *la CFDT toute entière ne peut accepter* » le sort réservé à Michel Beurier.

« *Pour la CFDT, les sanctions encourues par ce syndicaliste vont à l'encontre des recommandations du Conseil Constitutionnel relatives à "l'aide au séjour irrégulier", les poursuites devant être strictement limitées au cas où cette aide a été dispensée dans un but lucratif. Or l'action en question relevait d'un acte de solidarité* ». Syndicalisme Hebdo (CFDT) du 25.02.99 affirme ainsi le soutien de la CFDT à Michel Beurier et demande sa relaxe.

Parmi les autres organisations présentes : Droits Devant, la Fasti, la FSU, la jeunesse communiste, le mouvement national des chômeurs et précaires, le collectif des sans papiers de Clermont-Ferrand, le PCF, l'Unsa...

Le procès « commenté » par National Hebdo n°765 (18/03) :

« *Le 21 août 1998, la CGT du Puy-de-Dôme rassemble ses troupes en faveur d'immigrés clandestins, en cours d'expulsion. Le syndicat à direction communiste intervient au moment d'un transfert d'individus en situation irrégulière. Ses adeptes entourent les policiers, et une « bousculade » se produit au moment où les fonctionnaires tentent de circuler. Un policier est roué de coups, très sérieusement blessé, au point qu'il se verra reconnaître une incapacité de travail de 72 jours. Un clandestin sénégalais, Idrissa Dieng, prend la fuite à cette occasion, et ne pourra être rattrapé.* »

Saisissant!

Suit une analyse sur la position de la CFTC. Après avoir parlé de « *phénomènes de chasses aux sorcières* » parce que « *des syndicalistes chevronnés, appréciés des salariés, fidèles à la morale sociale chrétienne, sont menacés d'exclusion pour appartenance au FN, ce qui est leur droit le plus strict* »... vient un « *avertissement sans frais* » de la part de NH:

« *La participation de la CFTC à une manifestation destinée à faire pression sur la justice, en faveur des clandestins, n'a rien de banal. Elle touche à l'essence même du syndicalisme. Le devoir des syndicats était, et demeure, de défendre les salariés contre le travail à « prix cassés », contre ceux qui, venus d'ailleurs, soit d'eux-mêmes, soit attirés par certains groupes économiques, mettent leur service à disposition pour pas grand chose, démolissant ainsi l'échelle des rémunérations. Un argument cégestiste selon lequel il faut régulariser les clandestins travaillant au noir, n'est pas recevable, puisque cela a déjà été pratiqué (1981/1982), (1991/1992) avec pour résultat l'arrivée toujours plus massive de nouveaux clandestins, dans un pays où sept à huit millions de personnes en âge de travailler sont contraintes à l'inactivité. Il y a longtemps que la CGT piétine les bases du syndicalisme. Que la CFTC l'ait rejointe à l'occasion de l'affaire Beurier, par opportunisme ou pour d'autres raisons, est inquiétant... »*

Le FN s'intéresse à eux...

LE FN ET LES «EXCLUS» : UN TRIPTYQUE D'ASSOCIATIONS

L'association la plus ancienne est **le Front Anti-Chômage**, créée en 1987. Elle publie des annonces dans National Hebdo (NH) et Français d'abord (la lettre de Jean-Marie Le Pen). Elle revendique 400 recrutements par an, dans les secteurs du « *gardiennage, de la sécurité, du BTP, de l'aide familiale* », principalement. On n'a encore vu aucune annonce de poste d'encadrement... Dans le n° de Septembre 98 du Travailleur français (bulletin du FAC), M. Gollnisch rappelle les propositions du FN: « *le rapatriement des immigrés dans leur pays d'origine, l'instauration de la préférence nationale pour l'emploi, l'instauration d'un revenu parental d'éducation qui libérerait des centaines de milliers de postes, une véritable politique de formation professionnelle pour les jeunes français...* »

La seconde association, **Fraternité française**, a été créée en 88 par MM. Stirbois et Vial. Mireille d'Ornano, conseillère régionale de l'Isère, en est présidente. Dans les quatre villes « *occupées* » du Sud, elle est largement subventionnée.

La vocation « *caritative* » et prosélyte est affichée: « *...nous distribuons de l'aide à celles et ceux qui*

viennent nous rendre visite : vêtements, nourriture, mais surtout aide morale et chaleur humaine » (Mireille d'Ornano dans NH du 25/06/98). Le pasteur Blanchard, avec **Entraide Nationale**, insiste aussi sur ce « soutien moral »: « En fait, tous ces français ont trouvé chez nous une famille... ces nouveaux déracinés ont découvert une communauté qu'ils s'efforcent d'agrandir en faisant de nouvelles recrues ». (dans NH du 19/11/98). Entraide Nationale a été créée en juin 96. La première soupe populaire s'est tenue l'hiver 97, devant la gare St-Lazare à Paris. La volonté de recruter, par ce biais, est clairement expliquée: « Le 1er mai 97 un groupe d'amis démunis défilait sous la bannière d'Entraide Nationale et acclamait Jean-Marie Le Pen... Ils demandent souvent des carnets d'adhésion qu'ils rapportent entièrement remplis au bout d'une semaine ».

Le bulletin de l'association éclaire sur l'image que le brave pasteur a des « exclus »: condescendance, mépris.

Dans le numéro de septembre 98, parlant des vendeurs de ce journal à la fête des BBR: « Beaucoup de nos vendeurs sont des SDF et... ils ont tendance naturellement à consommer plus qu'il n'en faut des produits de la vigne... ».

Donc, on leur a offert à boire parce que « nos amis ne connaissent pas notre population et ne savent pas qu'un des problèmes principaux de notre société est l'alcool... ».

Malgré la crise du FN, ces trois associations poursuivent leur activité de récupération des exclus.

Mouvement des chômeurs

TOUS ENSEMBLE CONTRE LA FRANCE ? UNE ANALYSE QUI DECAPE !

Le discours du FN sur le mouvement des chômeurs de l'hiver 98/99 est simple. Pour lui ce mouvement demeure extrêmement marginal chez les chômeurs et faute de mobiliser les chômeurs auxquels les associations s'adressent, on élargit explicitement le mouvement aux « salariés, jeunes et à toute la population ». Sans l'apport « d'enseignants, de cadres hospitaliers, de fonctionnaires territoriaux et autres catégories assimilées », « d'étudiants marxistes » les diverses mobilisations : « manifs, coups de main et occupations des diverses « d'associations spécialisées » n'auraient ainsi pas pu être réalisées ».

Le FN dénonce ensuite ces « faux chômeurs », mais « vrais apparatchiks » qui sont à l'origine de ces démonstrations activistes et des manipulations. Ainsi National hebdo de fin janvier publie en encadré quelques éléments de la biographie et dénonce la situation sociale actuelle (salariée ou retraitée) des « 5 représentants » des chômeurs reçus par Lionel Jospin : AC ! (Claire Villiers), Comité des « sans-logis » (Jean-Yves Cottin),

MNCP (Hubert Constancias), APEIS (Richard Dethyre), et Maurice Pagat, en y rajoutant Charles Hoareau du Comité des chômeurs CGT de Marseille (non reçu par Jospin).

Mais cela n'est pas tout, pêle-mêle, sont dénoncés les agissements des « secteurs universitaires des groupes trotskistes, appuyés par l'Union des étudiants du PC, sous le couvert de l'UNEF », sans oublier le « sociologue Pierre Bourdieu, en mal de médiatisation », qui « a pu s'offrir une réminiscence pâlichonne et pluvieuse de mai 1968 en lançant une consigne d'occupation de Sciences-Po... ». Que le PC soit accusé de contrôler l'Apeis n'étonnera sans doute personne, mais que même le RPR et l'UDF soient mis en cause, accusés de « jeter de l'huile sur le feu » pour créer des difficultés à la gauche... Ainsi Tiberi, soi-même, aurait, selon le FN, soutenu financièrement l'occupation du centre d'action sociale du boulevard Diderot dans le XIIème arrondissement de Paris...

Viennent ensuite les traditionnelles accusations de « grande violence, de déprédations », avec la mise en avant de la casse énorme intervenue à la Bourse de commerce de Paris, sans oublier les « diverses tentatives »... « de l'extrême gauche d'initier un cycle provocations - répression », sans réussite.

Cependant, pour le FN « les masques sont en définitive tombés » puisque la volonté de tous ces groupes d'opérer la jonction s'est réalisée. National hebdo définit d'ailleurs « cette expression des groupes marxistes » comme « signifiant que les troupes de chômeurs encadrées ont été menées à la rencontre et à la fusion avec les immigrés clandestins de Lille, en mal de régularisation, et avec les ennemis de la liberté d'expression ». Pour le FN, là est bien le pire: « la détresse, la solitude des chômeurs sont dévoyées en faveur de l'immigration illégale, déstabilisatrice de l'emploi, et contre la liberté des français ».

La boucle des thèses traditionnelles du FN liant chômage et immigration est ainsi bouclée. Et le FN se rassure sans doute à bon compte par le fait que malgré de tels procédés, « la gauche et l'extrême gauche tous ensemble n'ont pu mobiliser plus de 3000 vrais sans travail sur six millions... » Sans commentaire.

3 BROCHURES TOUJOURS DISPONIBLES !

**Les rencontres syndicales antifascistes,
Paris 1^{er} mars 1997**
(30 F + 10F de port)

2 ans d'information syndicale antifasciste
(20 F + 10 F de port)

**Agir contre le Front national
et son programme pseudo social**
(60 F + 16 F de port)

Les 3 brochures : 100 F + 25 F de port

EXPO. C.F.D.T.

Dans la logique de ses initiatives précédentes sur le racisme au travail, la brochure contre le FN (voir RLF n°60) la C.F.D.T. a réalisé une exposition itinérante contre le racisme au travail intitulée « C'est du racisme ? » Cette exposition, composée de dix panneaux mobiles, décrit les différentes formes que peut prendre le racisme à l'entreprise et propose, à l'aide d'exemple, des éléments de réponses.

LA CGT EN CONGRES

Dans les tribunes de discussion préparatoires à son congrès de Strasbourg, plusieurs ont abordé la question du racisme à l'entreprise et de la solidarité syndicale aux sans papiers.

* Serge Dussin de l'UD CGT 44 relate l'expérience de « la présence de plusieurs dizaines de sans papier dans les locaux de la bourse du travail de Nantes » [qui] a obligé le syndicalisme CGT 44 à ne pas prendre de raccourci. Une bataille du syndical CIAPEM Lyon, dans sa contribution, revient sur le rôle du syndicat dans la lutte contre le racisme: « syndicalistes CGT-antiraciste, ce n'est pas en option, c'est partie intégrante! Une clarification dans ce sens réglerait d'ailleurs le problème des militants d'extrême-droite égarés dans la CGT, en les forçant à choisir leur camp! ». Le document d'orientation voté par le congrès ne comporte pas de motion spécifique sur le racisme ni le fascisme; néanmoins plusieurs chapitres abordent la question.

* Chapitre 1: « nous devons également rester vigilants et intransigeants vis à vis des tentatives de faire du mouvement social un instrument à des fins politiques. Dans ce cadre nous menons une bataille frontale contre l'extrême-droite qui cherche, par ce moyen, à donner de nouveaux relais à son idéologie raciste et xénophobe et qui s'attaque à toute idée de démocratie »

*Chapitre 2, dans sa section « conjuguer droits sociaux et droits citoyens » affirme que « le gouvernement de gauche plurielle doit « régulariser tous les sans papiers » Enfin, dans le chapitre consacré à l'unité syndicale, la lutte contre les faux syndicats FN est citée comme exemple de batailles « qui n'intéressent pas que la CGT »

Par ailleurs la solidarité avec Michel Beurrier, « coupable » de solidarité avec les sans papiers, à la veille de son procès, a été affirmée fortement durant le congrès.

A LA SNCF

Une résolution du 2ème congrès de SUD Rail (10/11 décembre 1998) a rappelé que la fédération revendique la suppression de la clause de nationalité imposée pour obtenir le statut de cheminot. Cette clause cantonne les immigrés non européens dans le statut de contractuels, et « a pour conséquence première un double régime de protection sociale », en particulier en ce qui concerne l'âge de départ en retraite nettement plus élevé pour les immigrés (contractuels), alors qu'ils sont souvent « utilisées dans les emplois les plus pénibles ».

DANS L'ENSEIGNEMENT

Un texte de SUD Éducation / SUD Étudiants concernant les MI-SE (Maîtres d'internat - Surveillants d'Internat) dénonce la condition de nationalité française exigée pour être MI-SE ou MDP (Maîtres de Demi-Pension). Le texte montre que MI-SE et MDP sont des agents non titulaires et ne sont donc pas soumis au statut général de la fonction publique mais à des décrets n'exigeant aucunement cette condition de nationalité. Une telle clause, « thème cher au Front National », est par conséquent « totalement illégale ».

Remarquant que l'obtention d'un droit de séjour pour les étudiants étrangers est lié à un niveau suffisant de revenus, SUD pointe par ailleurs qu'en les empêchant de travailler, « l'administration met en danger tous les jeunes étrangers inscrits dans les universités nationales ».

Le syndicat note que « des recours devant les tribunaux administratifs ont été intentés et ont conduit certains rectorats à évoluer ». Une évolution très timide apparemment : le rectorat de Paris, cité en exemple, a concédé la réouverture de l'acceptation des candidatures sans condition de nationalité « pour une période d'une semaine ».

Pour nous contacter

ISA BP 241-16 75765 Paris Cedex 16
E-mail: isacom@worldnet.fr

Abonnement à ISA

Nom, Prénom (ou Syndicat) :

Adresse :

Code Postal : Ville :

 10 numéros (1 an) : 50 frs Abonnement de soutien : 100 frs ou plus
Chèques à l'ordre d'ISA